

Le respect est-il un obstacle ou un facilitateur à la participation de l'enfant ? Une étude de la participation de l'enfant dans le contexte culturel de Madagascar.

Milfrid Tonheim

Traduit par Séverine Deudé

Milfrid.tonheim@sik.no

Mots clés : Enfants, participation, respect, Madagascar, le statut de l'enfant, l'engagement, la participation initiée par l'enfant, la participation initiée par l'adulte.

Introduction

Récemment, le droit de l'enfant à participer a été renforcé, notamment à travers la large ratification de la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies en 1989. Plusieurs pays, particulièrement des pays de l'Ouest, ont intégré les droits de participation de l'enfant dans leur législation nationale, leurs programmes politiques ainsi que dans les débats publics. Par conséquent, l'enfant a accédé à un statut de sujet et de détenteur de droits et les enfants commencent à être reconnus comme étant des participants actifs de leur propre vie. Cependant, la distance entre la théorie et la pratique est souvent longue et relève du défi dans toutes les sociétés, et dans leur vie quotidienne, les enfants du monde entier sont privés de leurs droits de participation. Ainsi, et bien que la Convention des Droits de l'Enfant "accueille l'enfant dans la communauté sociale des 'personnes' " (Lim et Roche, 2000 :70 – traduction libre), on peut se demander si la communauté dans laquelle se trouve l'enfant montre le même enthousiasme et la même volonté de l'inclure.

Les enfants grandissant dans des cultures et des communautés différentes ont tous des histoires différentes à raconter. Leurs expériences de l'enfance sont influencées par plusieurs facteurs comme le contexte socio-économique, les valeurs culturelles et les coutumes. Les perceptions culturelles de l'enfant fixent la condition de sa propre compréhension ainsi que de celle des autres enfants et adultes (voir, par

exemple, Cole, 1996). Les idéologies sociales et culturelles dominantes déterminent ce que pensent et rencontrent les enfants, ce qu'être un parent et ce qu'être un enfant veulent dire. De ce fait, il est essentiel de comprendre comment la culture d'un pays se rapporte à la façon dont les enfants et la participation des enfants sont perçus.

La 'participation des enfants' signifie dans cette étude l'implication de l'enfant dans le processus de prise de décision. Les aspects importants en sont l'opportunité d'exprimer ses opinions et le fait que l'avis de l'enfant soit écouté et considéré avant qu'une décision soit prise. Cet article étudie le concept de la participation de l'enfant dans le contexte malgache, société aux normes culturelles de collectivisme, et pose la question de l'influence du contexte culturel sur la relation parent-enfant et la notion et l'expérience de la participation de l'enfant. Il explore comment un comportement culturellement requis détermine la possibilité et le niveau de participation de l'enfant dans les processus de prise de décision et le rôle que joue le respect dans la formation du contexte de participation de l'enfant à Madagascar.

L'article fournira au lecteur une description du contexte culturel traditionnel et des opportunités actuelles pour l'enfant malgache d'exprimer son opinion et de prendre part au processus de prise de décision au sein de la famille. Cela sera fait à travers l'analyse de la notion et l'expérience de la participation d'enfants parmi une sélection d'enfants et de parents malgaches.

Composition de la recherche et la méthodologie

L'approche de recherche utilisée dans cette étude est qualitative. Les données ont été collectées par des entretiens en profondeur, une observation et une analyse des documents et de la littérature locale. La collecte des données a eu lieu quand j'étais résidente à Toliara, la capitale de la région la plus grande et la plus pauvre de Madagascar. J'ai passé dix mois dans cette petite ville de 100 000 habitants, ce qui m'a permis de me familiariser avec la culture et les coutumes du pays.

L'observation a eu lieu pendant toute la durée du séjour, mais plus particulièrement les cinq derniers mois. Les enfants observés vivaient au même endroit que moi et ils avaient entre sept et douze ans. Au total, 32 entretiens approfondis ont été réalisés, les personnes interrogées venant de trois groupes différents. Elles se répartissent de la façon suivante : 18 enfants entre dix et treize ans, dix parents de six

familles différentes et quatre informateurs : un membre d'encadrement de l'UNICEF, un juge pour enfants, un membre du bureau du premier ministre (ancien directeur des affaires des enfants et des femmes), et le fondateur de BelAvenir Toliara (ONG travaillant avec les enfants). Les enfants interrogés étaient divisés en deux groupes, dix-onze ans et douze-treize ans, et sélectionnés aléatoirement comme ceci : cinq enfants d'un groupe d'une école du dimanche, cinq d'un club de sport et huit pris sporadiquement parmi les enfants observés. Les enfants dans chaque groupe étaient interrogés deux par deux, filles et garçons séparément. Parmi les 18 enfants sélectionnés, il y avait dix filles et huit garçons. Les adultes interrogés (quatre couples mariés et deux mères dont une célibataire) étaient les parents de certains de ces enfants. Les maris et les femmes étaient interrogés ensemble. Comme la majorité des enfants et des parents interrogés appartenaient à une famille élargie, la distinction entre les structures familiales élargie et nucléaire ne fait pas partie de l'analyse.

Quelques unes des questions ouvertes auxquelles les enfants ont répondu étaient tirées du guide d'entretien utilisé dans un projet de recherche sur la participation des enfants dans des sociétés modernes (Skivenes, 2006 : Barns deltagelse i moderne samfunn - la participation des enfants dans les sociétés modernes). Les changements et les modifications ont été effectués sur la base d'hypothèses, et en fonction du contexte culturel et de la documentation. Dans une certaine mesure, les mêmes questions ont été posées aux parents. Les guides d'entretien ont été revus par des spécialistes de Madagascar (Université de Toliara) et de Norvège (Université de Bergen), et commentés par des assistants de recherche locaux et des missionnaires norvégiens habitués au travail de traduction et familiers avec la culture malgache.

Pour susciter plus de réponses systématiques, le guide d'entretien des parents comprenait sur une feuille séparée, dix éléments de réponse avec lesquels les parents devaient indiquer s'ils étaient d'accord ou pas. Ils étaient, pour la plupart, en relation avec le statut de l'enfant et basés sur la culture et la tradition malgaches (voir page 5). La feuille contenait également des affirmations sur l'opportunité pour l'enfant de participer. Certaines affirmations étaient prises de l'étude de Hollos (2002) sur la construction de l'enfance en Tanzanie. Présentées dans l'analyse des données, les réponses des parents aux affirmations sont indiquées en se référant à « affirmation une », « affirmation deux », etc.

Toutes les personnes interrogées ont participé volontairement à l'étude, et les parents avaient donné les autorisations pour les enfants. Un jeune homme à l'église locale et un instructeur au club de sport ont assisté à la prise de contact avec les familles. Au début des entretiens, les personnes interrogées étaient informées que les entretiens seraient enregistrés mais que dans la retranscription de leur réponse leur anonymat serait assuré. J'étais présente à cette partie de l'entretien et me suis particulièrement assurée que les enfants comprenaient ce que cela signifiait. Quelques enfants ont fait référence à ce point plus tard dans l'entretien, en demandant s'il était bien certain que leurs parents n'auraient pas accès à leurs réponses. L'assistant de recherche qui procédait aux entretiens avait signé un contrat de secret professionnel et était informé de l'importance du non-respect de ce contrat.

Dans le but de préserver l'anonymat des personnes interrogées, elles sont présentées comme garçon/fille ou père/mère dans la présentation des résultats de l'étude. Les informateurs sont présentés simplement comme tels. Comme ce groupe est petit (seulement quatre personnes), le niveau d'anonymat n'est pas le même que pour les deux autres groupes. Cela est justifié par leur position sociale ou officielle et ils en étaient informés avant l'entretien.

Limites et risques liés à la recherche

Mettre en œuvre une recherche interculturelle sur les enfants présente plusieurs défis et d'éventuelles risques au niveau de la compréhension conceptuelle, du langage, de l'interprétation des données, etc. Les chercheurs ainsi que les personnes interrogées portent en eux des valeurs culturelles et personnelles à propos de ce qui est bien ou mal, moral et immoral, normal et anormal et ces valeurs peuvent affecter la question posée, les réponses données, et au final, l'analyse et l'interprétation des données matérielles collectées. Les réponses peuvent aussi être influencées par ce que les personnes interrogées croient que le chercheur attend ou veut entendre. Ce phénomène peut probablement encore plus entrer en jeu dans les entretiens avec les enfants car leurs " propos risquent d'être biaisés jusqu'à un certain point par ce qu'ils ont appris sur la façon dont ils sont 'supposés' ressentir ou dont on 'prévoit' qu'ils vont interpréter ou réagir à une expérience" (Grover, 2004 :1986/87 – traduction libre). De plus, pour ma part, en tant que chercheuse adulte, j'appartiens au groupe social des

adultes et mon interprétation des affirmations des enfants peut être influencée par mon appartenance à un groupe social différent de celui des enfants eux-mêmes.

Je suis aussi une *vaza*, une étrangère blanche qui ne maîtrise pas la langue locale utilisée dans les entretiens avec les enfants et les parents. J'étais dépendante des assistants de recherche locaux pour traduire la version originale anglaise des guides d'entretien en malgache, ainsi que pour mettre en œuvre les entretiens eux-mêmes avec ces deux groupes de personnes interrogées. Afin de respecter au mieux la traduction, deux assistants ont fait leurs versions séparément et nous avons ensuite tous les trois repassé en détails les deux versions pour éviter le plus possible les incompréhensions et les erreurs. La version finale a été développée selon ce processus. Afin d'éviter aux enfants de se fatiguer et de perdre leur concentration pendant cet entretien relativement long, j'ai décidé que l'assistant de recherche ferait tous les entretiens sans les traduire en anglais. Le fait d'être présente dans la salle a aussi été discuté, ma présence pouvant affecter les enfants, les mettre moins à l'aise dans la situation d'entretien. Cependant, ne pas être présente pendant les entretiens me rendait incapable de superviser et de guider la façon dont les entretiens avançaient ou prenaient forme, et cela pouvait mener à des incidents quand les réponses n'étaient pas aussi approfondies que je le voulais.

Tous les entretiens ont été enregistrés et ensuite retranscrits et traduits en anglais. La traduction et la retranscription ont eu lieu simultanément par l'assistant de recherche et moi. Néanmoins, je n'ai pas pu valider entièrement la traduction des guides d'entretien, ni l'interprétation des réponses données par les personnes interrogées. Je reconnais que des détails et des informations intéressants et potentiellement importants ont pu être perdus dans ce processus.

Finalement, le cas de ces enfants à Toliara est fait sur une petite échelle et d'un point de vue démographique restreint, et on ne pourra donc pas faire de généralisation sur la seule base de cette étude. Mettre l'accent sur les variations démographiques n'a ici pas d'intérêt, car tous les informateurs appartiennent au même environnement urbain bien que différentes classes sociales soient représentées. Bien que l'étude soit relativement réduite, n'incluant au total que 32 personnes, les conclusions peuvent être pertinentes et transférables à d'autres pays qui ont des cultures collectivistes. Cependant, des études supplémentaires seraient nécessaires, notamment sur la façon

dont le respect, une valeur majeure dans les sociétés collectivistes, forme la relation parent-enfant et impacte la mise en œuvre des droits individuels de l'enfant.

Comme la culture influence notre comportement social et nous fournit une connaissance de ce qui est bien ou mal, récompensé ou puni, il est très important de comprendre la culture dans laquelle les actions étudiées ont lieu. Par conséquent, la section suivante va nous fournir une approche de la culture malgache et de la pensée traditionnelle, avec une attention particulière sur les aspects de la culture en lien avec le respect et la relation entre parents et enfants.

La culture malgache et la famille

La culture malgache montre des signes évidents de sa nature collectiviste. Premièrement, la famille malgache ne comprend pas seulement et pas obligatoirement les parents biologiques et les enfants, mais aussi les oncles, tantes, grands-parents et autres parents proches ou lointains. Ce type de structure familiale est communément appelé famille élargie, en opposition à famille nucléaire. Le mot malgache pour la famille élargie est *fihavanana* et ce concept représente l'amitié, la bienveillance, la paix et l'harmonie (Dahl, 1998 :140). La valeur de l'harmonie est étroitement liée au fait d'éviter la confrontation, et de perdre la face soi-même ou de faire perdre la face à d'autres. La relation entre les membres de la famille élargie est ancrée dans une notion très forte d'appartenance, et basée sur les valeurs partagées et les traditions. La loyauté et le partage sont des éléments importants qui impliquent que les ressources soient partagées dans les bons et les mauvais moments. L'engagement réciproque et l'obligation entre les individus sont la pierre angulaire des cultures et des familles collectivistes. Chaque individu est reconnu comme un élément de la collectivité sociale et doit contribuer au bien-être du groupe, et pas uniquement au sien. L'accent est mis sur les obligations des individus plutôt que sur leurs droits. Quand une culture aussi orientée vers les obligations rencontre la Convention des Droits des Enfants orientée vers les droits, des tensions et des valeurs culturelles conflictuelles sont susceptibles de surgir (voir par exemple Omari et Mbilinyi, 1997, Hofstede et Hofstede, 2005).

Faute et punition

Fády (tabou), *tsiny* (culpabilité/faute) et *tódy* (punition/représailles) sont des aspects très importants de la culture malgache. Chaque groupe ethnique a ses propres tabous, et d'autres, plus généraux, sont communs à toute l'île. *Fády* (tabou) se rapporte à des interdictions données par les ancêtres, et celui qui transgresse ces règles et coutumes risque de subir le *tsiny* ou pire le *tódy* :

Afin d'être sûre d'éviter la culpabilité il faut traiter les êtres humains d'une certaine manière ; Il faut s'assurer que les autres ne perdent pas la face, montrent de l'humilité et du respect, s'adaptent et évitent une attitude fière et arrogante. (Dahl, 1998 :155 – traduction libre)

Par leur aspect négatif, *tsiny* et *tódy* peuvent créer une atmosphère d'incertitude et de peur et empêcher les gens de dire le fond de leur pensée ou d'agir librement. Concernant les enfants, la peur de causer ou de recevoir *tsiny* et *tódy* leur fait dans la plupart des cas suivre ce qui est culturellement attendu. La désobéissance est considérée comme un comportement inacceptable et l'enfant qui enfreint cette règle va entraîner la culpabilité pour lui-même et la disgrâce pour ses parents. Idéalement il ne devrait pas y avoir de conflit entre les membres d'une même famille et les parents, mais s'ils surviennent, alors l'absence de confrontation et la suppression des opinions divergentes résolvent les conflits et *tsiny* est évité (Dahl, 2006 :151).

La hiérarchie de l'âge

Dans leur livre sur les cultures et les organisations Hofstede et Hofstede insistent sur le lien entre le collectivisme et ce qu'ils appellent " la distance du pouvoir" (2005 :82 – traduction libre) et affirment que " [la] plupart des familles élargies ont des structures patriarcales avec un chef de famille qui exerce une forte autorité morale" (Hofstede et Hofstede, 2005 :83 – traduction libre). Dans le cas de Madagascar, la famille a une structure forte, et une hiérarchie basée sur l'âge est clairement visible dans la famille comme dans la société même (Lazare, 2004 :2). Par exemple, les termes mère (*reny*) et père (*ray*) ou père-et-mère (*ray-aman-dreny*) ne sont pas seulement utilisés pour les parents biologiques mais aussi pour s'adresser à d'autres membres de la famille ou à une personne d'autorité (Dahl, 1998 :139). Cette façon de s'adresser à des adultes montre bien la hiérarchie par l'âge et à qui l'autorité et le respect sont dus.

L'autorité et le respect d'un individu augmentent proportionnellement à l'âge. Le culte traditionnel ancestral à Madagascar est une forte expression de ce mode de pensée; les plus âgés sont plus près des ancêtres et on leur donne donc l'autorité. Pour l'enfant, la hiérarchie signifie qu'il peut dominer et donner des ordres aux enfants plus jeunes que lui, de la fratrie et en dehors, mais qu'il doit montrer respect et obéissance aux autres frères et sœurs, parents et adultes en général aussi bien qu'aux ancêtres. Dans les familles et les sociétés où la distance au pouvoir est grande, l'obéissance des enfants aux parents est requise. De plus, les enfants ne sont pas encouragés à montrer un comportement indépendant et des opinions, et même les grandes personnes doivent demander à leurs parents des conseils ou une autorisation (Dahl, 1998 :144). Le respect pour les parents est une vertu, et ce respect continue aussi longtemps que les parents sont en vie et même après leur mort. De ce fait, la notion d'autorité envers les parents et les adultes est ancrée dans les coutumes du pays et le statut de l'enfant reste limité et subordonné aux parents et adultes (rapport annuel de l'ODEROI, 2006 :35).

Les normes de communication

Les normes de communication dépendent des valeurs culturelles, et ces normes et valeurs constituent l'environnement dans lequel la participation peut se dérouler. Comme la norme de communication traditionnelle malgache est d'éviter par-dessus tout la confrontation, les opinions divergentes ne sont ni encouragées ni appréciées. Il est essentiel de maintenir l'harmonie sociale, et dans une situation de communication, cela peut entraîner une personne à accorder son opinion avec celle de son interlocuteur. " Il vaut mieux vivre dans une cabane fragile en paix que dans un beau château en conflit" (*Aleo mipetraka amin'ny trano bongo marefo am-pilaminana toy izay amin'ny lapa misy disadisa*) dit un proverbe malgache. Dahl (2006) observe qu'il est fréquent à Madagascar de faire semblant d'être d'accord même si on ne l'est pas. Cela, spécialement si on parle à une personne plus âgée que soi et si cette personne a le titre de *ray aman-dreny* (père-et-mère). Si un malgache répond par le silence dans une conversation, ce n'est pas nécessairement un signe d'approbation tacite, mais ça peut, en fait, indiquer un désaccord (Dahl, 2006 :234). Garder le calme est une façon d'éviter le conflit quand l'interlocuteur est un *ray aman-dreny*. A moins que le *ray aman-dreny* demande un commentaire, il n'est pas intéressé par votre point de vue. Dans la plupart des cultures individuelles on est encouragé à montrer son désaccord, mais dans la

culture collectiviste, comme la culture malgache, on est encouragé à le cacher (Dahl, 1998 :208). La confrontation directe est considérée comme impolie et indésirable. Il est en particulier considéré comme irrespectueux de faire perdre la face à une personne plus âgée représentant l'autorité. L'enfant étant au plus bas de la hiérarchie, il est de ce fait improbable qu'il exprime des opinions divergentes lorsqu'il communique avec des parents ou n'importe quel autre adulte ayant de l'autorité sur lui.

Hofstede et Hofstede statuent que "[un] enfant donnant de façon répétée des opinions verbales déviant de ce qui est collectivement ressenti, est considéré comme ayant un mauvais caractère" (2005 :87 – traduction libre) et ils soutiennent que les opinions personnelles existent à peine dans les familles collectivistes.

Dans les familles individualistes, au contraire, les enfants sont attendus et encouragés à développer leurs propres opinions et un enfant qui reflète toujours les opinions des autres est considéré comme ayant un caractère faible. (Hofstede et Hofstede, 2005 :87 – traduction libre)

Par conséquent, dans la famille collectiviste, l'enfant ne sera probablement pas encouragé à former son propre point de vue. Un proverbe malgache le dit de cette façon : "celui qui est avec quelqu'un de plus âgé, n'a pas besoin de parler, et celui qui est avec quelqu'un de plus jeune, n'a pas besoin de porter" (*Manan-joky, afak'olanteny ; manan-jandry afak'olan'entana*). Ainsi, "c'est le devoir des parents de parler, négocier et réprimander et c'est le devoir des enfants de porter, obéir et montrer le respect" (Dahl, 1998 :144 – traduction libre). De ce fait, conformément à la tradition malgache, l'enfant n'est pas reconnu en tant que participant central dans le processus de prise de décision dans la famille et n'est par conséquent que rarement autorisé à donner son avis même quand la décision le concerne (rapport annuel de l'ODEROI, 2006 :35).

Avec en toile de fond, cette présentation de la culture traditionnelle malgache, je vais me diriger vers l'analyse empirique des interactions quotidiennes entre les parents et les enfants dans le Madagascar contemporain, pour voir en particulier si les interactions actuelles entre les jeunes et les plus âgés adhèrent aux valeurs et normes traditionnelles, si les parents impliquent leurs enfants dans le processus de prise de décision dans ce contexte culturel, et en quel terme leur participation a lieu. L'analyse

cherche à révéler la compréhension et l'expérience de la participation des enfants et parents malgaches, le principal objectif étant les points de vue des enfants eux-mêmes.

Résultats

Plusieurs spécialistes (par ex. Skivenes et Strandbu, 2006) indiquent que la responsabilité de l'adulte est de s'assurer que les points de vue des enfants sont exprimés, et dans le fonctionnement de la famille, cela peut être en partie réalisé par les parents, en demandant et en encourageant leurs enfants à contribuer au processus de prise de décision. Il est également important pour le développement personnel de l'enfant, d'acquérir des compétences à initier des interactions et des discussions sur les questions qui le concernent. L'écoute attentive des parents et la volonté de prendre en compte le point de vue de l'enfant, sont aussi essentielles pour assurer une véritable participation, qu'elle soit initiée par l'enfant ou par l'adulte. Par conséquent, les entretiens étaient centrés sur 1) l'opportunité d'exprimer ses points de vue - si les enfants étaient encouragés et sollicités à exprimer leurs opinions ou pas - et 2) si leurs points de vue étaient pris en considération ou pas - si leur opinion influence la décision finale sur des sujets touchant à leur vie. Bien entendu, le groupe le plus important de personnes interrogées sont les enfants eux-mêmes. Par conséquence, la façon dont ils décrivent leurs propres possibilités et capacités à prendre part dans le processus de prise de décision dans la famille aura un poids considérable dans la présentation qui suit. Cependant, leurs affirmations seront comparées aux réponses données par les parents et informateurs pour examiner minutieusement si les adultes font les mêmes descriptions.

Dans la présentation des résultats, seules les questions pertinentes à la question de recherche sur le respect et la participation sont présentées. Je vais commencer par m'intéresser au statut de l'enfant dans la culture malgache, et à partir de là, je me tournerai vers la notion du respect pour voir quel genre de comportement en relation avec la participation est considéré comme respectueux et irrespectueux selon la culture malgache. Par la suite, les données sur l'actuelle participation de l'enfant et sa possibilité d'intervenir dans le processus de prise de décision de la famille, ainsi que son influence sur le résultat final seront présentées. Comme cette étude veut refléter aussi précisément que possible la façon dont les enfants malgaches vivent l'expérience de la

participation à la maison, la présentation suivante inclue plusieurs citations et affirmations faites par les personnes interrogées.

Le statut de l'enfant

On enseigne à l'enfant malgache depuis son plus jeune âge que les parents et les adultes doivent être respectés, le respect étant une des valeurs les plus importantes que les parents inculquent à leurs enfants. De cette façon, l'enfant apprend aussi quel est son statut et sa position à l'intérieur de la famille et de la société. Dans la culture et la tradition malgaches, il est très important d'avoir des descendants. Un des parents est même allé jusqu'à dire : *“si vous n'avez pas d'enfant vous n'êtes pas un être humain à part entière!”*. Un autre parent a exprimé l'idée que : *“quand un couple n'a pas d'enfant, leur vie n'a pas de sens.”* Les enfants sont vus par les adultes comme leur fournissant une assurance future et de l'aide aux parents (affirmation une) ainsi que leur donnant du respect et du prestige dans la société (affirmation deux). Tous les parents, excepté un, étaient d'accord avec les deux affirmations mentionnées ci-dessus.

Les entretiens avec les informateurs ainsi que ceux avec les parents ont révélé que les enfants sont toujours considérés comme la propriété de leurs parents (affirmation dix); un père seulement n'était pas d'accord. Cela donne une image un peu rude du statut de l'enfant dans le contexte malgache. Cependant, en même temps, plusieurs autres avis et nuances sont exprimés pendant les entretiens approfondis. Par exemple, certains parents considèrent leurs enfants comme des amis ou de bons compagnons et d'autres soulignent que le statut de l'enfant est équivalent à celui de l'adulte. *“Un enfant est un être humain à part entière, pas à moitié. Ils ont leur propre statut”* (mère) et *“même s'ils sont des enfants, ils sont comme nous autres, les grandes personnes”* (père). En d'autres termes, certains parents dans l'étude, bien que minoritaires, amplifient le fait que l'enfant a une position préminente et équivalente à celle des adultes, une vision plus en accord avec l'approche des droits individuels.

Néanmoins, la majorité des adultes interrogés et en particulier les informateurs, ont exprimé l'idée que les enfants malgaches ne sont pas vus comme *“des individus indépendants mais plutôt comme des membres obéissants du groupe”* (informateur). On attend de l'enfant qu'il ait une *“attitude soumise”* et *“qu'il ne réponde pas aux parents quand il reçoit un conseil ou une réprimande”* (informateur). *“Leur rôle dans la société est d'écouter, de respecter et d'obéir aux adultes”* (informateur), et ce comportement

semble être basé sur l'idée que *“les parents savent mieux que l'enfant ce qui est mieux pour lui”* - une affirmation avec laquelle tous les parents étaient d'accord.

Le respect

Le mot malgache pour désigner le respect est *fanajana*. C'est un concept bien connu et souvent utilisé dans la culture et la société malgaches par les parents et les enfants. Mais qu'implique exactement le respect et de quelle façon les enfants montrent-ils leur respect à leurs parents? Le respect est-il basé sur l'affect ou sur l'autorité parentale devant laquelle les enfants n'ont pas d'autres choix que de s'incliner? Quel comportement les enfants sont-ils censés avoir pour être considérés comme respectueux? De plus, l'étude éclaire le droit au respect dans la société et la famille malgaches, et la façon dont le respect envers les enfants se manifeste dans les interactions quotidiennes dans la famille.

Les enfants reconnaissent qu'il y a différentes façons de montrer le respect : *La différence entre les enfants et les adultes est que les adultes doivent être respectés. Les enfants doivent être respectés aussi, mais pas de la même façon que nous respectons les adultes* (fille). Les parents ont le droit au respect *« parce qu'ils sont des adultes »* (fille). Quand on s'intéresse de plus près à la façon dont ils montrent leur respect à leurs parents, leurs réponses tournent le plus souvent autour de l'obéissance et du comportement poli. *“Quand on parle [aux parents], même s'ils sont en colère, on ne doit pas crier mais seulement dire ce qu'on a à dire, calmement et poliment”* (garçon). L'obéissance est la réponse la plus fréquente et les enfants établissent que faire ce que disent les parents est leur montrer du respect. Dans ces réponses, l'obéissance est souvent liée au fait de ne pas être têtu (*mahery loha*), ou en d'autres mots de ne pas se disputer avec les parents. *“Quand ils demandent de faire quelque chose, on ne discute pas. On ne les taquine pas”* (fille). Une autre dit sans ménagement *“on ne peut pas contredire un adulte”* (fille). Un des informateurs va jusqu'à dire que la désobéissance serait purement et simplement considérée par la société malgache comme un blasphème, pire encore qu'un manque de respect.

Les réponses des enfants se reflètent dans les réponses données par les parents : le respect veut dire avant tout politesse et obéissance. L'obéissance est fortement mise en valeur, particulièrement quand on demande comment les enfants doivent montrer le respect aux parents. Comme je l'ai mentionné précédemment, le respect est étroitement

lié à l'âge dans la culture malgache : *“d’après la société, les enfants doivent respecter non seulement les parents mais toutes les autres personnes plus âgées du voisinage”* (mère). L'âge est, de plus, associé à la sagesse et à l'autorité sur les autres. On a demandé aux parents s'ils étaient d'accord ou pas avec l'affirmation suivante : *“il est irrespectueux pour un enfant de ne pas être d'accord avec ses parents”* (affirmation neuf). Plus de la moitié des parents étaient d'accord avec cette affirmation.

Cette perception est davantage soulignée par le fait que tous les informateurs pensent que la communauté malgache considérerait le désaccord oral comme un acte d'irrespect. Ce serait *“honteux pour les parents”* et les gens diraient qu'un tel enfant a reçu *“une mauvaise éducation”* (informateur). De plus, la majorité des enfants a donné une réponse affirmative quand on leur a demandé s'il serait irrespectueux d'être en désaccord avec les parents. Ils indiquent que ne pas être d'accord avec les parents amoindrirait et défierait leur opinion et que les parents *“seraient tristes”* (garçon). Une autre fois, par la suite le même garçon s'exprimait sur le fait que les enfants devraient être capables de prendre des décisions sur les choses qui *“concernent la famille”* et *“intéressent les enfants”*. Il a continué en disant que c'était de la discrimination si *“seuls les parents puissent parler”* (garçon). En d'autres mots, bien que la majorité des enfants se conforment à la façon traditionnelle de penser, quelques enfants montrent une légère divergence par rapport à la norme culturelle.

Bien que culturellement le respect soit lié à l'âge, tous les parents pensent que les enfants méritent le respect. La question est donc de savoir de quelle façon les parents malgaches montrent du respect à leurs enfants. Les parents donnent quelques exemples comme ne pas être impoli ou sévère, de ne pas élever la voix, et de ne pas punir ou réprimander les enfants en public. *“Si on élève la voix et ne leur montre pas de respect, ils feront la même chose, à nous ou à d'autres”* (père). Cet aspect de montrer le bon exemple à l'enfant a été mentionné par plusieurs personnes : *“les enfants méritent le respect parce que les respecter est leur montrer comment respecter”* (père). D'une autre façon, le respect se manifeste par *“écouter leurs idées et pas seulement imposer les nôtres”* (mère). De cette façon, le respect des parents envers les enfants facilite la véritable participation et l'implication dans le processus de prise de décision. Cependant, d'après une informatrice, le respect des parents aux enfants ne veut pas dire *“qu'ils sont écoutés, que leurs opinions sont prises en compte”* et elle continue en

disant que *“traditionnellement, les enfants ne sont même pas encouragés à exprimer des opinions personnelles”* (informatrice).

Tous les enfants interrogés, sauf deux garçons, admettent que les parents doivent respecter leurs enfants. Plusieurs enfants disent que *“[s]i les enfants respectent leurs parents, les parents respecteront leurs enfants”*, ce qui pourrait suggérer que les enfants utilisent la même logique que leurs parents; ce que l’on fait aux autres sera fait à soi-même - si les parents ne respectent pas leurs enfants, les enfants *“seront désobéissants envers leurs parents”* (garçon). Cependant, il semblerait qu’il y ait certaines conditions pour que les parents respectent les enfants : *“si j’obéis à ce qu’ils disent, ils me respecteront”* (fille). Quand on demande aux enfants de quelle manière les parents peuvent leur manifester du respect, ils suggèrent que ça pourrait être en n’étant pas en colère ou sévère, en faisant des choses qui les rendraient heureux et en ne les faisant pas se sentir stupides.

Par exemple, s’il y a quelque chose que je ne comprends pas, ils me respectent s’ils me montrent ce qu’il faut faire. Ils ne me respectent pas s’ils me disent ‘c’est vraiment facile ! Comment ne peux-tu pas y arriver !?’ (fille).

Il est intéressant de savoir si les enfants sont obéissants parce qu’ils croient que leurs parents savent mieux, à cause de l’autorité parentale et/ou de la peur de la punition s’ils désobéissent. Dans certains entretiens cette peur est exprimée : *“ il vaut mieux accepter ce que disent les parents parce que sinon ‘quelque chose de pire peut arriver’ ”* (garçon). Certains enfants ont dit qu’ils avaient peur de leurs parents et particulièrement de *“les mettre en colère”* (fille). Une fille a pleuré en parlant de cet aspect de la relation avec ses parents. Aucune des questions n’a abordé l’utilisation des punitions corporelles; cependant, six enfants ont fait des commentaires non sollicités sur le fait qu’ils seraient battus par leurs parents s’ils étaient *mahery loha* (têtu). Une mère dit sans détour et honnêtement : *“[mes enfants] ont peur de moi : Je suis une personne sévère. Donc si je dis : ‘Ne faites pas ça !’ Ils ne le feront pas.”*

Ceci correspond à une affirmation d’un informateur : *“le respect de l’enfant est mélangé avec de la peur”*. Un autre pointe un possible changement générationnel :

Je crois que la génération actuelle des enfants respecte leurs parents par conviction, pas par peur. Alors qu'avant, moi, je respectais mes parents parce que j'avais peur de la malédiction. (Informateur).

De ce fait, le respect pour les plus âgés semble perdre du terrain *“comme les gens deviennent plus urbains et qu'il y a moins d'interdépendances entre les différentes générations”* (informateur).

Participation

Quelles expériences ont les enfants malgaches de la participation et quelles sont leurs possibilités d'influencer la prise de décision sur les questions qui concernent leur vie quotidienne ? Formulent-ils leur opinion librement et sans qu'on la leur ait demandée (participation initiée par l'enfant) ou restent-ils silencieux sauf si un parent les invite à contribuer à la discussion (participation initiée par l'adulte)? De plus, leurs avis sont-ils écoutés et leurs idées considérées quand la décision finale est prise ?

La section suivante comprend quatre parties; 1) la participation initiée par l'adulte, 2) la participation initiée par l'enfant, 3) l'écoute attentive, et 4) l'autodétermination et les capacités de l'enfant. La participation initiée par l'enfant est l'expression libre et non-sollicitée de ces points de vue et idées, et la participation initiée par l'adulte est la situation où les parents invitent les enfants à partager leurs opinions. Si la participation de l'enfant vient simplement de l'adulte, cela indique qu'elle est contrainte et a lieu seulement dans des limites fixées par l'adulte. Néanmoins, il s'agit quand même de participation; celle qui révèle que les parents croient qu'une contribution de l'enfant au processus de prise de décision est importante et mérite d'être écoutée. L'aspect de l'écoute est en effet important. Si l'enfant participe en exprimant ses opinions mais que l'adulte ne fait pas attention et n'écoute pas ce qu'il dit, sa participation n'a pas de sens. Pour qu'une véritable participation ait lieu, les adultes doivent prendre au sérieux les propos de l'enfant et considérer son avis quand une décision le concernant est prise. Si on donne à l'enfant l'opportunité de décider soi-même, on peut appeler cela de l'autodétermination. Ce type de participation est étroitement lié aux capacités et aux compétences de l'enfant, qu'elles soient perçues par l'enfant lui-même ou attribuées par des adultes.

La participation initiée par l'adulte

Seule une petite minorité d'enfants ont affirmé que leurs parents ne leur demandaient jamais leur avis : *"ils font ce qui leur fait plaisir"* (fille). La plupart des enfants interrogés ont affirmé que leurs parents seraient intéressés par leurs avis sur des sujets décidés à la maison. Les exemples donnés par les enfants étaient très diversifiés; des décisions sur le choix du dîner aux décisions sur le choix d'une maison : *"nous cherchions une maison, et ils m'ont demandée 'Qu'est-ce que tu penses de celle-là ? Tu aimes cette maison ?' S'il s'agit de quelque chose comme ça, ils nous demanderont notre avis"* (fille). D'autres enfants nous ont donné cet exemple de changement de maison. On leur a aussi demandé leurs points de vue pour faire des achats. Deux frères se rappellent que leurs parents ne savaient pas s'il fallait acheter un lecteur de vidéo ou un téléviseur et ils avaient demandé leur avis aux garçons: *"Alors nous avons répondu 'Achetez le lecteur' et ils l'ont fait"*. Une des filles nous a fait une réponse intéressante qui montre que parfois les parents interrogent leurs enfants sur des sujets qu'ils ont du mal à résoudre eux-mêmes: *"quand ils ne savent pas quoi faire, ils me demandent"*.

Les réponses des enfants correspondent-elles aux descriptions faites par les parents? On a demandé aux parents d'imaginer deux situations et de dire ce qu'ils feraient; s'ils demanderaient à leur enfant son opinion et si cela influencerait la décision finale. Les situations sont les suivantes :

- 1) "Ta mère qui vit au village est malade et a besoin de quelqu'un pour s'occuper d'elle. Toi et ton conjoint ne pouvaient pas partir de Toliara, mais vous parlez d'envoyer un de vos enfants au village."
- 2) "Ton frère/ta sœur a besoin de quelqu'un pour l'aider dans la maison. Il/elle n'a pas d'enfant et demande si l'un des vôtres peut venir vivre chez lui/elle."

Toutes les réponses, sauf une, ont confirmé que l'enfant participerait à la prise de décision sur des sujets comme ceux cités précédemment et que son opinion en influencerait le résultat. Les données montrent que bien que les parents se sentent obligés d'envoyer leur enfant aider la grand-mère au village ou l'oncle qui n'a pas d'enfant, ils ne le feraient pas contre la volonté de leur enfant. De telles situations *"requièrent un consentement"* (père). *"Nous devons lui demander son avis"* et *"s'il n'est pas d'accord nous ne le forcerons pas"* (mère). Un autre père affirme que si l'enfant a

plus de cinq ans, on devrait lui demander son opinion, et parents et enfants devraient en parler ensemble. Ces réponses révèlent que les parents respectent les sentiments et les émotions de l'enfant en les incluant dans la prise de décision. Les personnes interrogées ont aussi affirmé que le point de vue de l'enfant "peut changer la décision parce qu'il a ses droits" (père). "Je dois lui parler avant de prendre une décision parce que mon choix peut ne pas correspondre à sa volonté" (mère). Cependant, la même mère ajoute : *"mais il a peut-être peur de moi et le fera de toutes façons."* Cette réponse fait ressortir le même genre de peur que certains enfants ont exposé dans leurs réponses; la peur d'avoir une punition et la peur de contrarier leurs parents. Cette peur est intimement liée aux aspects culturels de *tsiny* (culpabilité/faute) et *tódy* (punition/représailles).

La participation initiée par l'enfant

On a également demandé aux enfants d'imaginer deux situations et on leur a demandé ce qu'ils feraient si cela arrivait. Les situations sont les suivantes :

- 1) Ton frère/ta sœur casse une assiette en faisant la vaisselle mais ton père/ta mère croit que c'est toi et est maintenant en colère contre toi. Qu'est-ce que tu fais ? Est-ce que tu en portes la responsabilité ou est-ce que tu dis franchement que ce n'est pas toi qui as fait cela ?
- 2) Tu es en train de jouer avec ton ami quand ton père/ta mère te dit de venir aider dans la cuisine. Tu voudrais jouer encore 15 minutes. Qu'est-ce que tu fais ? Est-ce que tu demandes à ton père/ta mère si elle est d'accord?

Ces situations imaginaires nous fournissent des informations qui, d'une certaine façon, diffèrent avec les réponses données dans le reste de l'entretien. Les réponses au sujet de la situation 1) montrent l'image suivante: sept enfants affirment qu'ils assumeraient la faute sans rien dire, neuf diraient franchement la vérité et deux enfants essaieraient d'abord d'expliquer que ce n'est pas eux, mais s'ils ne sont pas écoutés, ils "resteraient silencieux" et "porteraient la faute". Pourquoi *tous* les enfants ne diraient-ils pas la vérité à leurs parents? Cela est apparemment lié au fait que le père ou la mère soit en colère: *"j'aimerais dire la vérité mais s'ils sont en colère je resterais silencieuse"* (fille). S'on parle franchement aux parents *"cela peut créer une dispute"* (fille), et par conséquent,

environ la moitié des enfants choisirait à la place, de porter la responsabilité pour quelque chose qu'ils n'ont pas commis.

Situation 2) au sujet de la négociation avec les parents, les réponses des enfants montrent que la majorité d'entre eux n'essaierait pas de négocier plus de temps pour jouer si les parents leur ont demandé de faire quelque chose. Une large majorité d'enfants laisserait immédiatement leurs amis s'ils sont appelés par leurs parents sans même tenter d'avoir quelques minutes supplémentaires pour jouer. Les données ne donnent aucune indication sur l'augmentation des facultés de négociation avec l'âge (de dix à treize ans). Les rares qui essaieraient de négocier le feraient très doucement et prudemment, prêts à se soumettre à leurs parents à n'importe quel moment. *“Je demanderais la permission de jouer un peu plus longtemps. Mais si c'est urgent je partirais tout de suite”* (fille) Un autre explique : *“si je joue au jeu vidéo à la maison et que ma mère me demande de faire une course, je demande si je peux enregistrer ma partie avant d'y aller. Je ne partirais pas comme ça”* (garçon).

Une question importante se pose alors. Pourquoi les enfants malgaches ne négocieraient-ils pas avec leurs parents ? La majorité d'entre eux ne donne pas vraiment de raison pour cela, mais il y en a une qui dit : *“si je demande plus de temps, je risque de ne jamais avoir l'occasion de rejouer”* (fille). Une autre explique :

[Une fois] je jouais avec mes amis et ils [mes parents] m'avaient déjà appelé : ‘viens manger!’ Mais j'étais toujours en train de jouer. J'ai crié : ‘j'arrive!’ Ensuite ils ont appelé plus fort et j'ai couru à la maison. Alors mon père m'a battue avec sa ceinture. Donc je ne peux plus jamais désobéir. (Fille).

Si les conséquences sont si sévères, il est assez compréhensible que les enfants ne vont pas désobéir ou essayer de négocier avec leurs parents. De même que dans la situation 1), les propos des enfants indiquent que le respect qu'ils ont envers leurs parents exclut les alternatives de la négociation et de la désobéissance.

Ecoute attentive

Tous les parents, excepté un, sont d'accord avec l'affirmation *“les parents doivent écouter les opinions de leurs enfants”* (affirmation cinq). Cependant, tous les enfants ne sentent pas une attention complète quand ils essaient de parler à leurs parents: *“Parfois*

ils écoutent et parfois pas” (fille). Un autre enfant a remarqué qu’*“ils écoutent quand il s’agit de choses pour lesquelles ils veulent me donner des conseils. S’il m’écoutent à 80%, il ne m’écoutent réellement qu’à 40% ”* (garçon). Selon un informateur, le dialogue entre les parents et les enfants est *“ pratiquement inexistant”*; *“les parents donnent un ordre et l’enfant doit s’exécuter. Les parents ne demandent pas à l’enfant s’il est d’accord ou pas.”* D’autres informateurs ont dit que les parents malgaches sont trop occupés et doivent faire face à trop de problème pour avoir vraiment du temps pour leurs enfants. *“C’est seulement quand l’enfant a fait quelque chose de stupide que le dialogue entre les parents et l’enfant a lieu”* (informateur).

L’autodétermination et la capacité de l’enfant

Les parents malgaches dans cette étude semblent croire que les enfants entre dix et treize ans sont capables de décider des petites choses (les moments pour aller au lit le soir, faire les devoirs, jouer, savoir quels vêtements porter, etc.). Seule une minorité de parents rejette cette affirmation (affirmation trois). Mais les enfants croient-ils eux-mêmes qu’ils peuvent prendre leurs propres décisions? Une fille affirme clairement qu’ils ne peuvent pas et qu’ils doivent *“attendre la décision des parents.”* Deux autres filles affirment que les enfants *“devraient discuter des choses avec leurs parents”* et que les décisions devraient être prises ensemble. Cependant, plus de la moitié des enfants interrogés croit qu’ils sont capables de décider pour eux-même de ce qu’il faut faire à la maison, quand il faut faire les devoirs, ce qu’il faut porter ou autres. *“Je n’attends pas que mes parents me demandent de faire ceci ou cela. Je le fais”* (fille). *“Si le tonneau est presque vide, je vais le remplir”* (garçon). De telles réponses peuvent indiquer que l’enfant comprend “décider” dans le sens de voir ce qui a besoin d’être fait et le faire sans attendre d’ordre. En parlant de décider à la maison, les réponses varient selon les enfants et selon qu’ils soient autorisés à prendre des décisions et sur quels sujets ils sont autorisés à décider. *“Quand il s’agit de ma propre vie, je prends la décision. Comme quel livre je lis”* (fille). Une autre fille dit qu’elle peut décider de ce qu’elle porte : *“ce sont mes vêtements donc je peux faire ce que je veux. ”*

Dans un entretien avec deux garçons, les différences dans leurs réponses sont flagrantes. Le plus âgé explique qu’il a eu l’opportunité de décider parce qu’il était assez vieux et parce qu’*“ils pensent que je sais ce que je fais.”* En d’autres termes, ses parents croyaient qu’il était compétent et capable de prendre des décisions. Le plus

jeune dit que parfois ses parents le laisseraient décider mais parfois pas. Et la raison à cela est : "parce que je suis petit." Donc, pour voir l'enfant comme compétent pour décider, l'âge paraît importer autant que "*le comportement et le caractère de l'enfant*" (père). Comme mentionné précédemment, les enfants sentent que leurs parents peuvent leur demander leur opinion en cas de difficulté et s'ils ne savent pas quoi faire. Une mère explique qu'elle pourrait écouter et parfois suivre les conseils de son enfant, en indiquant qu'elle respecte ses enfants pour leurs compétences.

La discussion

D'après les résultats précédents, il apparaît que les valeurs traditionnelles malgaches persistent dans le fait que les enfants sont toujours considérés comme la propriété des parents et dans le fait que la hiérarchie basée sur l'âge est l'organisation la plus importante de la structuration de la famille. Cependant, certains parents qui, d'un côté, pensent qu'un enfant est la propriété de la famille, vont, d'un autre côté, mettre en valeur l'enfant comme un être humain avec son propre statut, et tiennent par conséquent des propos contradictoires. L'ambivalence dans les réponses des parents met peut-être en avant une transition entre la vision traditionnelle et la vision moderne du statut de l'enfant. Cependant, la réduction de l'enfant à un objet et sa position inférieure dans la hiérarchie sont toujours présents et constituent la structure contextuelle dans laquelle les décisions de la famille ont lieu. Cette structure rend l'enfant relativement dénué de pouvoir dans le processus de prise de décision. Son statut de subordonné suppose que les choix disponibles pour lui sont contraints et diffèrent significativement de ceux disponibles pour les membres de la famille relativement puissants (Roche, 1999 :478). Par exemple, si un enfant agit par peur de la punition, elle n'agit pas par libre choix et conviction, mais par conformité. De plus, si prendre l'initiative de négocier et/ou d'échanger sur des points de vue divergents est un comportement inacceptable et irrespectueux de la part d'un enfant, alors la possibilité de choisir librement est limitée.

Le cas empirique de la participation de l'enfant dans le processus de prise de décision traité dans la famille malgache, illustre le contrôle que les membres puissants d'un groupe ont sur l'opportunité des faibles à donner leur opinion et influencer les décisions. Néanmoins, cette représentation n'est pas complètement pessimiste car il y

a aussi des indications montrant que les enfants sont revalorisés grâce à leurs propres compétences. L'étude montre que certains parents invitent leurs enfants à participer au processus de prise de décision, parfois sur des sujets relativement importants. Non seulement les enfants participent, mais il est clair que sur des sujets touchant à leur vie, leurs opinions ont un poids considérable quand la décision finale est prise. La raison pour laquelle les enfants sont invités à exprimer leur avis semble être due à la capacité de l'enfant et à ses importantes contributions à la maison. En d'autres mots, ils sont autorisés à participer parce qu'ils sont respectés comme d'actifs participants sociaux dans la famille. La vision moderne dominante de deux environnements séparés - un pour les enfants et les jeux, et l'autre pour les adultes et le travail - n'est pas si distincte à Madagascar car le travail n'est pas un domaine exclusivement réservé aux adultes.

D'un autre côté, les enfants sont aussi souvent rendus silencieux car on ne leur donne pas l'opportunité d'initier librement la participation; avoir leur propre pensée n'est pas encouragé par les parents. La majorité des adultes et des enfants croit qu'il est irrespectueux pour un enfant d'exprimer un désagrément ou d'essayer de négocier avec les parents sans y être invité. Le respect des enfants semble être basé sur l'autorité des parents, et la peur du non-respect des règles culturelles liées à *fady* (tabou), *tsiny* (culpabilité/responsabilité) et *tody* (punition/représailles) constitue un obstacle à l'initiative de la participation de l'enfant. Par conséquent, on pourrait conclure que les enfants malgaches sont autorisés à participer mais que leur participation est contrainte par le pouvoir et le contrôle des parents. Mais, bien que "le pouvoir de l'adulte est et sera inéluctable" (Roche, 1999 :486 – traduction libre), la façon dont les parents équilibrent contrôle parental et liberté de l'enfant, aura un impact important sur les possibilités et le développement participatifs de l'enfant. Il est important de noter ici que moins de pouvoir parental ne voudra pas nécessairement dire moins d'influence sur la vie de l'enfant. L'éducation morale de Korczak, comme la décrit Efron, affirme que :

[Q]uand les professeurs [ou les adultes] renoncent au contrôle dû à leur statut d'autorité et acceptent les enfants comme des partenaires, ils ouvrent de nouvelles opportunités pour influencer les enfants, pas en étant supérieurs, mais en étant engagés dans leurs vies, en comprenant leurs inquiétudes, et en partageant leurs moments de fierté et de dilemmes. (Efron, 2008 :46 – traduction libre)

Le respect : un obstacle ou un facilitateur à la participation de l'enfant ?

Le respect est, en général et presque exclusivement, vu comme une valeur positive créant de l'harmonie et de la cohésion à l'intérieur de la famille et dans la société au sens large. La plus célèbre formulation séculière du principe de respect vient de la description la dignité humaine de Kant qui maintient que les êtres humains ne devraient pas traiter les autres simplement comme un *moyen* mais comme une *fin* en soi (Kant, 1964 :94). Une façon significative de respecter les individus en tant que fin est de prendre en compte leurs opinions et intérêts en prenant des décisions qui les concernent. Le respect ne suppose pas seulement la participation; plusieurs chercheurs considèrent même que c'est un pré-requis pour un dialogue riche de sens y compris avec des opinions divergentes (ex. Gutmann et Thompson, 1990 ; Chambers, 1996). Le comportement respectueux prendra place quand on aura reconnu que "nous méritons chacun d'être consulté, d'avoir une explication, et d'avoir la chance de protester au sujet des actions qui nous concernent" (Chambers, 1996 :3 – traduction libre). Autrement dit, la participation en terme de respect demande de la mutualité.

Cet article suggère que le respect pourrait servir en même temps comme facilitateur et comme obstacle à la participation de l'enfant. Il indique différents types de respect et aussi que l'effet du respect sur la participation de l'enfant semble dépendre de l'origine ou de la base du respect. Il apparaît que la socialisation des enfants malgaches, en accentuant le respect des jeunes envers les vieux, affaiblit leur détermination et leur habilité à affronter leurs parents et à exprimer leur avis. L'ordre hiérarchique global, l'accent profond mis sur le code d'obéissance et les graves conséquences de non respect de ce code, mettent des limites serrées à la liberté des enfants pour agir et exprimer leurs opinions. Le respect dont bénéficient les parents semble interdire les enfants de dire leurs opinions si elles divergent. Il est évident que le respect d'un enfant pour ses parents est en partie basé sur la peur et les propos des enfants révèlent qu'ils gardent souvent le silence par peur de la punition. Bien que quelques adultes interrogés indiquent qu'actuellement les enfants respectent leurs parents plus par conviction que par peur, les propos des enfants soulignent que la peur est toujours un aspect important de la relation parent-enfant.

De plus, le respect des parents à l'enfant, tout comme le manque d'un tel respect, influence aussi la participation de l'enfant dans le processus de prise de

décision dans la famille. Les résultats de recherches indiquent que la *participation initiée par l'adulte* est facilitée par le respect des parents pour la compétence et la contribution de l'enfant. Bien qu'il y ait un fort élément de peur dans la relation parent-enfant, il apparaît aussi que les parents, dans certaines situations, montrent du respect pour les sentiments et les émotions de l'enfant. Cela est particulièrement évident dans le fait que tous les parents, sauf un, ont dit qu'ils ne forceraient pas leur enfant à partir de la maison pour aider les autres membres de la famille si cela était contre sa volonté. Ce résultat dévie de la culture traditionnelle malgache où le fort sens d'obligation envers la famille élargie pèserait plus que les souhaits et sentiments de l'enfant.

Tous les parents dans l'étude ont indiqué que les enfants méritent le respect. Cependant, leur respect semble être exclusivement lié aux capacités de l'enfant et parfois à ses émotions et sentiments. Si le respect des parents envers l'enfant est tel, il n'autorisera l'enfant à participer que dans une certaine limite, car l'enfant, selon son âge, manque d'expérience et de sagesse d'adulte. De plus, la participation de l'enfant sera alors sous le contrôle des adultes, car ils auront le pouvoir de décider si l'enfant peut être vu comme ayant des idées intéressantes sur des sujets particuliers. L'impact négatif d'un respect conditionnel de la part des parents peut être vu dans les mauvais résultats des enfants malgaches sur *la participation initiée par l'enfant*. Les résultats des recherches suggèrent que le manque de respect des parents aux enfants est basé sur une vision de la valeur morale de l'enfant et que, ajouté au profond et souvent craintif respect de l'enfant pour le parent, cela constitue un obstacle majeur à la participation de l'enfant. Une relation parent-enfant ancrée dans le respect suppose que l'enfant, comme l'adulte, soit vu comme un membre valorisé de la famille avec des opinions qui devraient être écoutées et considérées dans le processus de prise de décision à la maison. Pour une participation de l'enfant réussie, parents et enfant doivent se respecter en terme d'égalité, un respect basé sur une valeur morale égale pour chaque être humain.

Remerciements

L'auteur remercie deux rapporteurs anonymes, le Dr. Skivenes de l'UiB et Dr. Fretheim de SIK pour leurs commentaires pratiques et constructifs. Je voudrais aussi remercier Chele Steele pour ses apports linguistiques et ses corrections.

Références

Chambers, S. (1996) *Reasonable Democracy: Jürgen Habermas and the Politics of Discourse*, Ithaca & London: Cornell University Press

Cole, M. (1996) *Cultural Psychology: A Once and Future Discipline*. Cambridge: Harvard University Press

Dahl, Ø. (1998) *Merkverdige Madagaskar – øya mellom øst og vest*, Oslo: Spartacus Forlag AS

Dahl, Ø. (2006) (original ed. 1999) *Signes et Significations à Madagascar : des cas de communication interculturelle*, Paris: Présence Africaine

Efron, S. E. (2008) "Moral education between hope and hopelessness: the legacy of Janusz Korczak", *Curriculum Inquiry* 38:1

Grover, S. (2004) "Why won't they listen to us? On giving power and voice to children participation in social research" *Childhood*, Vol. 11 (1): 81-93

Gutmann, A. and Thompson, D. (1990) "Moral conflicts and political consensus" *Ethics*, Volume 101, No 1: 64-88

Hofstede G. & Hofstede G. J. (2005) *Cultures and Organizations: Software of the Mind. Intercultural Cooperation and Its Importance for Survival*, New York: McGraw-Hill

Hollos, M. (2002) "The cultural construction of childhood: changing conceptions among the Pare of northern Tanzania" *Childhood*, Volume 9 (2): 167-189

Lim, H. and Roche, J. (2000) "Feminism and children's rights: the politics of voice" In Fottrell D. (ed.) *Revisiting Children's Rights: 10 Years of the UN Convention on the Rights of the Child*, The Hague: Kluwer Law International

Kant, I. (1964) *Groundwork of the Metaphysic of Morals*, New York: Harper Torchbooks

Omari C. K. and Mbilinyi, D. A. S. (1997) *African Values and Child Rights: Tanzania*, Dar es Salaam: DUP

Roche, J. (1999) "Children: Rights, Participation and Citizenship" in *Childhood*, Vol 6: 475-493, Sage Publications

Skivenes, M. (2006) Interview-guide use in the research programme: *Barns deltagelse i moderne samfunn*

Skivenes, M. and A. Strandbu (2006) "A Child perspective and participation for children" *Journal of Children, Youth and Environments*, 16(2): 10-27

The UN Convention on the Rights of the Child (1989)

Rapports :

La Violence contre les Enfants dans la Région de l'Océan Indien, Rapport annuel de l'Observatoire des Droits de l'Enfant de la Région de l'Océan Indien (ODEROI), 2006

Madagascar Action Plan – MAP 2006, <http://www.map.gov.mg/index.php/goals/goal-7/>

Articles de congrès :

Lazare D. L. J. (2004) *La Famille Malgach; approche anthropologique*

